



AMBASSADE DE SUISSE  
EN CHINE

Pékin, le 7 juin 1972

Réf.: 331.0.C. - <sup>U</sup>CJ/dx

an	1972							c/a
Date	13.6.							BK
Via	/							
D 13. Juni 1972								
P.B. 49.29. Tibet. O. ✓								

A la Division des affaires  
politiques du Département  
politique fédéral

CONFIDENTIEL

3003 B e r n e

P.B. 15.21. Cha.

B 13. JUNI 72

Exposition sur le Tibet

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai bien reçu vos deux communications sur le Tibet auxquelles je me réfère.

Aucun Chinois n'a abordé avec moi la question de l'exposition. Nos difficultés avec la Chine au sujet du Tibet ont été rappelées à l'occasion, mais seulement pour souligner qu'elles étaient aplanies. Jusqu'ici donc, la démarche se place dans le même cadre que celle faite l'année dernière par M. Wu, et qui n'avait eu aucun écho ici. La procédure est la même. Il s'agit d'abord de "marquer le coup". Cependant, même si l'on peut penser que, cette fois encore, la chose n'ira pas plus loin, il n'est pas mauvais de chercher à définir exactement la position de la Chine dans cette affaire.

Les réfugiés tibétains en Suisse ne sont pas un problème pour la Chine. A la différence de ceux qui se trouvent en Inde, souvent dans des territoires habités par des Tibétains de race qui restent en contact avec leurs frères de l'autre côté de la frontière, les Tibétains en Suisse n'ont pas la plus petite influence sur le Tibet. Ce n'est que la publicité qui est faite autour d'eux, notamment par le moyen d'expositions (si mes souvenirs sont exacts, la dernière a eu lieu au début de 1971, ce qui me semble bien proche de celle-ci), qui donne lieu aux démarches chinoises.

Dodis





- 2 -

Ce n'est donc pas à notre action humanitaire que l'on trouve à redire, mais aux manifestations dont elle s'accompagne, et qui, il faut bien le reconnaître, sont plutôt inhabituelles dans le cadre d'une action humanitaire. J'admets qu'en ce qui concerne l'exposition elle-même, d'après ce que vous m'en dites, la Chine ne devrait pas y trouver matière à critique. En revanche, j'ai quelques doutes à l'égard du film dont le titre me paraît annoncer un contenu plus ou moins politique.

Il est évident que la Chine, dont les organes officiels ou officieux n'hésitent pas à prendre parti d'une manière péremptoire sur presque tous les sujets, et qui ne répugne pas à l'exposition dénonciatrice, n'est pas trop bien placée pour critiquer une entreprise plutôt anodine, où, selon les renseignements que vous avez bien voulu me communiquer, la critique est tout au plus implicite. Il me semble cependant que nous ne devons pas oublier de quelle manière notre presse réagirait si devait s'ouvrir dans un autre pays, avec la caution d'un ancien ministre, une exposition qui traiterait, même prudemment, de certains problèmes délicats de notre politique intérieure.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:

*Al. Nothmann*